



Genève, le 18 mai 2021
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département des infrastructures de l'Etat de Genève et du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève

Importants travaux sur le pont du Mont-Blanc, la rue du Mont-Blanc et la rue de Chantepoulet du 31 mai au 12 septembre 2021

D'importants travaux seront réalisés du 31 mai au 12 septembre 2021 sur le pont du Mont-Blanc, ainsi que sur les rues du Mont-Blanc et de Chantepoulet. L'étanchéité du pont sera remise à neuf et la piste cyclable provisoire située du côté amont sera pérennisée et sécurisée pour améliorer la qualité des déplacements à vélo. Sur les chaussées, un nouveau revêtement phonoabsorbant sera mis en place pour diminuer les nuisances sonores. Ces travaux induiront des perturbations pour la circulation et il est vivement conseillé aux automobilistes de privilégier d'autres itinéraires ou d'autres modes de transport.

La mobilité impactée

Une étroite collaboration entre la Ville de Genève, l'Office cantonal des transports et les Services industriels de Genève (SIG) a permis de regrouper les travaux de ces trois entités, afin d'en minimiser les impacts. Grâce à la déviation des lignes de bus réalisée par les Transports publics genevois (tpg) et à des horaires de travaux élargis pour certaines opérations sur le pont, ce chantier sera condensé sur trois mois et demi, dont les huit semaines de vacances scolaires.

Durant toute la durée du chantier, des voies de circulation devront néanmoins être supprimées pour permettre le déroulement des travaux. Si le pont du Mont-Blanc, la rue du Mont-Blanc (sauf dans le sens "montant" en direction de la gare) et la rue de Chantepoulet resteront ouvertes à la circulation, le trafic motorisé sera néanmoins impacté.

C'est pourquoi, ce secteur doit être évité autant que possible par les véhicules motorisés. Les conducteurs et conductrices sont invité-e-s à privilégier d'autres itinéraires et d'autres modes de déplacement.

Les tpg ont prévu d'importantes déviations pour éviter de circuler dans ce secteur. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur www.tpg.ch.

Pour les vélos, une déviation sera mise en place pour passer de la rive gauche à la rive droite par le pont des Bergues. A la hauteur de l'horloge fleurie, le dispositif existant destiné spécialement aux cycles permet de traverser le carrefour de manière confortable pour rejoindre la place du Rhône. Dans l'autre sens, une déviation par le pont des Bergues ne sera nécessaire qu'au tout début du chantier et durant deux semaines seulement.

Pour les piéton-ne-s, le trottoir aval du pont du Mont-Blanc sera fermé du 31 mai au 12 juin, nécessitant d'effectuer la traversée par le trottoir amont ou par le pont des Bergues. Enfin, le long de la rue de Chantepoulet, le trottoir sera refait à la hauteur des n°2 et 4 ainsi que sur toute la pointe de l'îlot situé entre la rue de Berne et la rue du Mont-Blanc. Un passage sera maintenu pour les piéton-ne-s et les accès aux commerces.

L'ensemble des impacts sur la mobilité en un clin d'œil

Les impacts sur la mobilité sont résumés dans le document suivant: [impacts sur la mobilité](#).

Des travaux conséquents

L'étanchéité du pont du Mont-Blanc, datant de 1970, doit être entièrement renouvelée pour assurer la pérennité de l'ouvrage. Elle protège non seulement le tablier du pont, en béton armé, mais aussi la charpente métallique. La nouvelle couche d'étanchéité en "lés de bitume" sera recouverte d'un tapis d'asphalte, car cette matière garantit une bonne imperméabilité. Puis, en surface, un nouveau revêtement phonoabsorbant sera mis en place.

Ces travaux d'entretien sont également l'occasion de pérenniser et de sécuriser la bande cyclable tracée sur la chaussée. Une piste cyclable, séparée du trafic par une barrière, sera construite à la même hauteur que le trottoir. Cet aménagement permettra d'assurer une connexion optimale entre la rive gauche et la rive droite, en reliant les nouvelles pistes cyclables bi-directionnelles le long des quais, offrant ainsi un itinéraire sécurisé entre Genève-Plage et la Perle du Lac.

Sur la rue du Mont-Blanc et la rue de Chantepoulet, la mise en place d'un nouveau revêtement phonoabsorbant réduira les nuisances sonores liées au trafic. A la rue de Chantepoulet, une partie des trottoirs sera refaite.

Enfin, ce chantier permet également le renouvellement d'une conduite d'eau potable et d'une batterie électrique par SIG, située au carrefour entre la rue et le pont du Mont-Blanc.

Plusieurs étapes de chantier

Si les perturbations pour la circulation sont attendues pendant toute la durée du chantier, les travaux se déroulent successivement sur les rues du Mont-Blanc et de Chantepoulet. Une information préalable a été donnée aux hôtels et commerces d'importance le long de cet axe.

La carte des différentes étapes de chantier est accessible en cliquant [ici](#).

Trois mois et demi pour l'ensemble des travaux

Le chantier a été planifié en été pour bénéficier de conditions météorologiques favorables. Les travaux d'étanchéité doivent être effectués sur un support sec et la mise en place du revêtement phonoabsorbant nécessite des températures supérieures à 15°. La période estivale est également propice en raison de la diminution des flux de déplacements durant les vacances scolaires.

Pour tenir les délais des travaux sur le pont du Mont-Blanc certaines opérations seront aussi réalisées de nuit. De plus, quelques travaux de pose d'enrobés devront être effectués durant certains week-ends, avec des restrictions de circulation ponctuelles.

La Ville de Genève, l'Etat de Genève et les Services industriels de Genève conjuguent

leurs efforts pour assurer le bon déroulement de cet important chantier et remercient d'ores et déjà les riverain-e-s et le public de leur patience et de leur compréhension.

Plans des déviations et itinéraires cyclables

- [Plan des déviations trafic individuel motorisé](#)
- [Plan des itinéraires cyclables](#)

Pour toute information complémentaire:

- *M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures, par l'intermédiaire de M. Roland Godel, porte-parole, DI, T. 078 802 90 07;*
- *M. Frédérique Perler, conseillère administrative chargé du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, par l'intermédiaire de Mme Anaïs Balabazan, déléguée à l'information et à la communication, T. 022 418 20 53.*